

MAR 1978

## *Cent cinquième*

# LETTRE OUVERTE aux Ecrivains de Belgique

Solstice de l'hiver 1978

Mes chers confrères,

Mon goût pour les anniversaires est fort modéré. Pourtant l'enseignement de l'histoire débute par là. Le roi Léopold II est né le 9 avril 1835 me souffle ma mémoire fidèle. Vous me direz, cela sert à quoi ? A enrichir le cerveau des potaches, répondent les pédagogues. J'en serais à oublier mon propre anniversaire, s'il n'y avait des proches pour me le rappeler ; et aussi une amie, née à la même date qui me ferait un mauvais sort si je ne l'honorais pas ce jour de ma sympathie tangible.

Une constatation banale : l'intérêt pour un anniversaire s'accroît à mesure qu'on vieillit. C'est ainsi qu'à deux lustres successifs j'ai bénéficié d'hommages que j'oserais appeler anthumes, pour parler comme Alphonse Allais. A ce propos, j'ai pensé à Fontenelle, très difficile sur le chapitre de la louange. Dans sa correspondance, Grimm rapporte : « Un homme lui avait dit un jour : je voudrais vous louer mais il me faudrait la finesse de votre esprit. — N'importe, lui répondit M. de Fontenelle, louez toujours ».

Parmi les fleurs, de rhétorique et naturelles, les félicitations de notre A.E.B. m'ont fort touché. Le conseil d'administration y a compris tous les membres en vertu de ce pouvoir de délégation qui a fait la force de nos démocraties parlementaires. Figurez-vous tous les Belges jugés adultes, appelés à se prononcer sur le dépeçage de la Belgique, ce grandiose travail sur lequel s'épuisent nos mandataires ! La délégation résout tout cela. L'A.E.B. jouit du même régime. Le conseil parle au nom de tous et ma tâche s'en trouve

facilité pour autant. Je voudrais simplement répéter la phrase que Victor Hugo prononça au banquet de son 81<sup>e</sup> anniversaire : « Je vous remercie tous, mes chers confrères. Et dans le mot confrères, il y a frères ». A l'époque, il faut le souligner, la syllabe supprimée n'avait pas le sens — si cher aux romanciers d'aujourd'hui — qu'elle acquit en se substantivisant ; et il serait déplorable d'y voir quelque allusion. Tous frères en littérature et si les distinguos s'imposent, d'aucuns y pourvoient eux-mêmes.

Tel se veut poète et l'imprime sans hésiter, tel autre se dit écrivain, et afin que nul n'en doute, l'annonce sous son nom. Précautions sages pour ceux qui se sentent perdus dans notre Bois sacré !

A ce propos, mes chers confrères, avez-vous lu le Livre blanc publié par la SABAM ? J'en suis resté pantois. Forte de ses 7000 membres, cette puissante société affirme, chiffres à l'appui, que nos gouvernants ne font rien pour la culture ; j'entends la seule libérée de tout adjectif, planant au-dessus de la physique ou de la maraîchère. Le début ne manque pas de pugnacité. « Le mépris ou mieux l'indifférence, où l'on tient les créateurs de la communauté française de Belgique n'a pas cessé d'inquiéter les membres de la SABAM et par là même, les diverses associations regroupant les auteurs, compositeurs, littérateurs, dramaturges, poètes, scénaristes, etc ...

« Lorsque l'on sait que la plupart des pays prônent la création et la diffusion des œuvres de leurs nationaux, que les statistiques des sociétés étrangères font apparaître plus de 50 % d'exécutions en faveur de leurs membres et que depuis plus de 15 ans les créateurs belges se partagent + ou - 5 %, on comprendra aisément les raisons qui justifient leur mécontentement. »

Certaines phrases sont capables de jeter le trouble, si la chose est possible, dans l'âme de nos politiciens, en supposant qu'ils en aient une :

« Le niveau culturel — on l'a déjà dit — se mesure avant tout à la qualité et à l'ampleur de sa création. Chaque communauté a sa sensibilité, sa personnalité propres qui transcendent une éventuelle identité de langue. Il est faux de dire que Flamands, Néerlandais, Indonésiens ou Africains du sud participent d'une même culture parce qu'ils usent de la même langue.

Il faut rendre à la langue sa vraie signification : elle n'est qu'un véhicule de la culture qui est sensibilité. »

Le Livre blanc passe en revue tous les aspects du problème, et sans mâcher ses mots. La R.T.B.F. en sort sérieusement étrillée. Constatons en passant, que l'ajout de ce F. terminal n'a pas encore



provoqué des étincelles. Au chapitre du théâtre, le National encaisse quelques vérités essentielles : « ..... Quant à l'obligation faite au T.N.B, elle a été vidée de sa substance par une réponse ministérielle à la question d'un sénateur. Dans l'esprit du Ministre, l'adaptation ou la reprise doit être assimilée à la création (...) A cet égard, il convient de signaler que l'adaptation d'œuvres étrangères semble réservée, dans les théâtres subsidiés, soit à des membres de la famille du directeur, soit à des membres de leur personnel, soit encore à des lecteurs appointés, soit à des membres du Conseil National d'art dramatique ». Voilà qui n'est pas gentil pour MM. Georges Sion, Luc André et consorts.

Il faudrait tout citer. Aussi cette lecture a-t-elle déchaîné mon enthousiasme. Une mobilisation générale de nos stylos me semblait inévitable. Je nous voyais monter à l'assaut du ministère et camper, s'il le fallait, dans les bureaux. J'attendais, avec impatience, l'ordre de mobilisation de l'A.E.B. Où avais-je l'esprit ? J'avais oublié ses belles manières. N'avions-nous pas reçu copie d'une lettre, datée du 27 septembre 1978, dans laquelle le Président s'adresse au Ministre en ces termes : « Vous avez bien voulu me permettre de vous écrire au sujet du problème qui nous préoccupe beaucoup ». Quelle leçon d'exquise déférence ! Avant que d'écrire, solliciter gentiment la permission ! Ceci m'explique pourquoi ayant suggéré un jour l'envoi d'une missive au même destinataire, le Président me répondit, au nom du Conseil, par une fin de non-recevoir. J'ai accepté la leçon, en toute humilité.

Tant pis pour la SABAM et son courageux Livre blanc ! Nous avons horreur des revendications qui troublent l'ordre harmonieux dont nous bénéficions. Aussi convient-il de désapprouver l'heureux Conrad Detrez, gagnant du prix Renaudot, quand il prétend que, pour être estimé dans son propre pays des gens en place, un écrivain belge a besoin de se faire consacrer à Paris. Et d'envoyer de surcroît des flèches pointues à nos officiels et à nos jurys littéraires ! Et pourquoi oublier le public, c'est-à-dire tout le monde ? C'est de très mauvais goût, même si des atrabilaires devaient y trouver du bon sens.

A la réflexion, planant au-dessus de toute préoccupation matérielle la qualité de Belge ne nous suffit-elle pas ? Déjà notre confrère Jules César écrivait : « Les plus braves de tous ces peuples sont les Belges ». Il se trompait toutefois en poursuivant : « parce qu'ils sont les plus éloignés de la civilisation. » Nous avons fait de grands progrès, comme je crois l'avoir prouvé par la présente lettre.

ROGER AVERMAETE



## NOMS DE RUES

Les noms de rues sont les antichambres de la gloire, souvent modestement locale. Parfois un titre est indispensable pour rappeler les mérites de l' élu. La palme revient aux généraux. Pour les artistes les municipalités ont à tenir compte de l'avis des habitants. C'est ainsi que l'avenue du Diamant a refusé de s'appeler Jacques Brel, la solidité de la pierre précieuse l'emportant sur la gloire, sans doute jugée fragile, du chansonnier.

En revanche, à Herstal, la rue Cools est devenue Browning à la satisfaction générale, le Cools — à ne pas confondre avec certain délirant politique — n'a pas tenu devant l'inventeur de cet instrument efficace, si pratique pour mettre fin à d'oiseuses discussions ou à des oppositions inopportunes. Il a contribué largement à la prospérité d'une industrie enviable dont les effets se répercutent dans le monde entier. Bravo Herstal ! Et les nostalgiques de la poésie, passant par là, peuvent s'imaginer qu'il s'agit de Robert Browning et de sa femme, par un hommage inattendu aux lettres anglaises.

R.A.

## PRECISIONS

Pour répondre à diverses questions :

L'ouvrage de Désiré Denuit « Roger Avermaete, le non-conformiste » sera mis en librairie au début du mois de janvier prochain. Il aura 300 pages et 100 illustrations au format 26 x 17,5 cm. Prix 1600 francs.

Edition Fonds Mercator série Arcade, avenue van Volxem 299, 1190 Bruxelles.